

AMICALE NATIONALE DES CHASSEURS A PIED



BULLETIN TRIMESTRIEL
N°117

AVRIL - MAI - JUIN 2002

ESPRIT CHASSEUR

Patriotisme Solidarité
Altruisme Tradition Humour
Fidélité Courage
Amitié

Sommaire

Le Mot du Président	page 2
Compte rendu de l'Assemblée Générale	4
Cotisation	7
Flenu- 31 janvier 02	8
Avis de recherche	11
Banquet	12
La Chronique de la Cie QG - 2° Chasseurs	13
Fastes à Charleroi	24
Esprit, Traditions et Souvenir	27
Aux 1 ^{er} et 4 ^e Ch - Sart Tilmant	
Le drapeau belge	
La colonne du congrès	
Billet d'humeur	32
Nouvelles du Regt Ter	34
L'avenir du 2 Ch	35
Club Atletico	36
Dons pour le Musée et la Bibliothèque	38
Mots croisés	39
In mémoriam	40
Solution mots croisés	44



Le Mot du Président

Ce ne sont pas les sujets qui manquent pour rédiger ce "Mot du Président" ; en effet rien que sur les derniers mois écoulés, nous pourrions écrire des livres entiers avec les événements survenus ; événements qui, d'ailleurs, sont toujours d'actualité :

"New York 11 septembre; Croisade Anti-terroristes; Tensions Israëlo-Palestinienne ; . . . et même chez nous, nous pourrions citer les controverses qui émaillent les décisions juridiques".

Ah, si un Molière vivait encore à notre époque ou, plus près de nous un Courteline, tous ces événements seraient, pour eux, une excellente matière première pour composer des œuvres "tragico-comiques" sur les travers de notre humanité.

En disant cela, il me vient à l'esprit une pensée de Pascal qui écrivait, il y a quelque trois cents ans d'ici : "... qu'à force de vouloir faire l'ange, les hommes font la bête".

Mais, me direz-vous, qu'est-ce que tout cela a à voir avec une Amicale telle que la nôtre ?

A cela je réponds que, comme le prévoient nos Statuts, une Association comme la nôtre; ou plutôt comme toute les autres, se doit d'être un témoin !

Témoin de quoi me direz-vous, témoin de valeurs qui, si elles ne sont pas respectées, ce sera à nouveau la raison du plus fort qui l'emportera et à nouveau, nous n'aurons rien retenu des leçons du passé et à nouveau, le droit et la justice seront bafoués.

Que l'on lutte efficacement et durablement contre le terrorisme, c'est bien. Mais que l'Etat agressé, parce qu'il est le plus puissant du monde, estime pouvoir agir hors du cadre du droit international, c'est dangereux; car cela risque d'inciter d'autres Etats à suivre la même voie pour défendre ses propres intérêts.

Cette tâche d'huile, ne la retrouvons-nous déjà pas au Moyen-Orient ? Pour les uns, il s'agit d'une riposte au terrorisme et, pour les autres, du dernier moyen dont dispose un peuple pour clamer sa volonté à disposer de lui-même ?

Que penser de la justice d'un pays qui extrait d'un camp l'un de ses ressortissants pour le juger selon ses propres lois et laissent les autres être jugés selon une justice non encore déterminée ?

Que penser d'une loi votée par un Etat concernant "la compétence universelle" qui se trouve être mise à mal par une instance internationale ?

Que penser d'une justice, où des hommes de loi, condamnent en premier jugement et, sur base des mêmes arguments, innocentent en appel ?

D'autres exemples ; nous pouvons en citer et en citer encore et toujours !

Alors nous, les différentes Associations qui sommes des témoins des valeurs bafoués, nous avons pour devoir de faire entendre nos voix, de forcer la porte des différentes autorités pour leur rappeler ces valeurs essentielles afin que nous fassions un peu moins la bête ... sans pour autant nous prendre pour des anges.

C.DUPUIS
Major e.r
Président

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 02 mars 2002

ACCUEIL

Après son mot d'accueil le Président demande une minute de silence en mémoire des sept membres de l'Amicale décédés durant l'année 2001. A la suite de cette minute de silence, le Président procède au rappel de l'ordre du jour de l'Assemblée.

APPROBATION DU P.V DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2001

Aucune remarque n'étant formulée au sujet du P.V. de l'Assemblée Générale de l'année 2001, celui-ci est approuvé à l'unanimité des membres présents.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Lieutenant Colonel Hre LOVERIUS, rééligible, ne souhaitant plus faire partie du Conseil d'Administration, sa démission est acceptée.

Les membres sortants mais rééligibles étant toujours candidats leur réélection est approuvée par l'Assemblée.

Le Caporal Chef D'HELT étant devenu Caporal de Corps de la Cie QG-2Ch en lieu et place du Caporal Chef MASSU, devient membre d'office de Conseil d'Administration en lieu et place de ce dernier.

MEMBRES DE L'ANCAP

En 2001 l'Amicale comprenait 346 membres ; soit une légère diminution par rapport à l'année 2000.

ACTIVITES 2001

Le Cor de Chasse 1/2001 reprenait les différentes activités. Toutefois, une délégation de l'Amicale a participé à 6 manifestations supplémentaires qui n'étaient pas prévues au planning initial. Les excursions planifiées n'ont pu malheureusement se dérouler.

MUSEE DES CHASSEURS A PIED

Le nombre global des visites en 2001 est de 523 visiteurs dont la moitié lors des journées du patrimoine.

En 2001, le Musée a valorisé sa collection par l'acquisition d'un canon 4,7. Pour 2002, aucun grand projet n'est envisagé, l'objectif étant de mettre en valeur les acquis actuels.

SITE INTERNET

Mis en service le 21 juillet 2000 en collaboration avec la Cie QG-2Ch, le Regt Ter ChP Prov HNT, les Chasseurs de JUMET et l'Harmonie des Chasseurs à Pied ; ce site a été visité par 2132 Internautes en 2001 et 20 questions ont été posées par ceux-ci.

BILAN ANNEE 2000

Un Bilan légèrement déficitaire (MALI de 3943 BEF ou 97,74 €) est présenté à l'Assemblée qui l'accepte. Le BILAN 2001 est approuvé par l'Assemblée.

La vérification exécutée le 08 février 2001 par l'Adjudant Chef e.r DEBLATON et Monsieur L. NEVEN n'ayant donné lieu à aucune remarque, décharge du contrôle en a été donnée au Trésorier et l'Assemblée Générale approuve le BILAN présenté.

PROPOSITION DU BUDGET 2002

Le BUDGET 2002 est proposé avec une balance déficitaire de 150 000 BEF – 3718,39 € en raison de l'édition d'une bande dessinée sur l'histoire des Chasseurs à Pied.

Le Budget déficitaire proposé est accepté par l'Assemblée Générale.

Les membres suivants se sont portés volontaires pour le contrôle de la

comptabilité de fin d'exercice 2001 : l'Adjudant Chef e.r DEBLATON et l'Adjudant e.r BOGAERTS A.

ACTIVITES 2002

Les activités proposées sont celles qui figurent au Cor de Chasse 1/2002. Compte-tenu de la réorganisation de la Cie QG-2Ch, l'ANCAP reprend à sa charge l'organisation des Portes Ouvertes des Chasseurs à Pied. Ces Portes Ouvertes se dérouleront à CHARLEROI le samedi 07 septembre, en même temps que les Journées du Patrimoine. La formule de ces Portes Ouvertes "New look" est confiée à l'ANCAP.

AVENIR DES UNITES DE CHASSEURS A PIED

Il faut, à ce sujet, faire référence aux Cor de Chasse 4/2001 et 1/2002 et 2/2002 (à paraître). Seul petit changement au niveau de notre unité de réserve, elle comprendra quatre compagnies d'Infanterie (Cie de garde) au lieu de trois et aura un effectif d'environ 500 militaires.

En cas de (fusion - absorption - ...) de la Cie QG-2Ch par l'EM de la 7^{ème} Bde Mec, le problème du patrimoine de l'unité est posé. Dans l'hypothèse où ces bruits seraient fondés, l'accord de l'Assemblée est demandé et obtenu pour une modification des statuts de l'Amicale concernant une éventuelle reprise de ce patrimoine par l'Amicale.

DIVERS

=>TRAVAUX

En l'absence de moyens financiers, les travaux envisagés en 2001 n'ont pu être réalisés. Des contacts entre l'ANCAP et les Autorités communales se poursuivent en vue de trouver une solution.-

=>B.D

Une BD reprenant l'histoire des Chasseurs à Pied est en cours de réalisation ; sa sortie devrait être prévue pour les Portes Ouvertes

=>PORTES OUVERTES

Les Portes Ouvertes se dérouleront le 07 septembre en même temps que les journées du patrimoine afin d'attirer un maximum de monde. En raison de la restructuration de la Cie QG-2Ch, les Portes Ouvertes seront organisées par l'ANCAP. Avis est lancé à tous nos membres

pour émettre des idées originales.

⇒ **QUESTION(S)**

Comme en 2001, les cartes de membres seront envoyées avec le Cor de Chasse 2/2002 ainsi que la lettre de rappel pour les membres en retard de cotisation.

COTISATION 2002

La cotisation pour l'année 2002 est fixée à 8 € minimum.

Pour les retardataires, ou ceux qui ont oublié de s'en acquitter, elle est à payer, dans les meilleurs délais. Nous vous demandons de ne pas trop tarder, car, pour le trésorier, cela fait désordre !

N'oubliez pas d'inscrire sur votre virement la mention :
"Cotisation 2002"

**Dès réception de votre cotisation,
vous recevrez, avec
le "Cor de Chasse 3/2002",
votre carte de membre**

Comment savoir si vous êtes l'un des retardataires ?

Une lettre de rappel sera glissée à l'intérieur de cette revue, en lieu et place de votre carte de membre.

**F
L
E
N
U
-
3
1
J
a
n
v
i
e
r

2
0
0
2**



Ce jeudi 31 janvier 2002, une cérémonie empreinte de simplicité mais surtout de recueillement réunissait parents, proches, amis et collègues d'Olivier GOSSYE pour se souvenir que, juste cinq ans auparavant, à VUKOVAR, il perdait la vie en accomplissant une mission au service de la paix.

Cette cérémonie, je ne la relaterai pas; par contre, je livre ici à votre méditation l'homélie prononcée par le Padre VAN DEN NESTE, aumônier militaire de la 7^{ème} Brigade Mécanisée et de la Cie QG-2Ch où servait Olivier.

Cinq ans déjà que le Caporal Olivier GOSSYE tombait en service commandé à VUKOVAR sous les balles d'un sniper. En une fraction de seconde, les rêves d'un jeune homme dans la force de l'âge se sont évanouis. Un vide s'est creusé dans le cœur de ses parents et de ses proches, dans celui de ses amis de la Cie et de ceux qu'il servait dans sa mission de casque bleu. En un instant tout s'est arrêté et le cauchemar a pris la place des rêves et de l'espérance.

Toute séparation définitive est un déchirement dont nous avons du mal à nous remettre surtout si cette séparation se produit dans des circonstances aussi tragiques que celles qui marquèrent le mort d'Olivier. Parti dans la force de l'âge alors que l'avenir s'ouvrait devant lui, il a perdu la vie brutalement dans l'exercice de ce métier qui lui permettait de pratiquer au jour le jour ces valeurs indispensables que sont l'amitié, le dévouement et le sens du service des autres. Olivier était fier d'exercer son métier de militaire. Il en mesurait toute la beauté et tous les risques. Il y avait investi toutes ses énergies et toute sa fierté personnelle. Il y avait reçu en retour le respect de ses supérieurs et l'amitié de ses compagnons.

Les années passent, et le souvenir d'Olivier reste gravé dans nos mémoires et dans la pierre de la stèle érigée en souvenir sur la plaine de parade de Marche-en-l'amenne. Quelque chose de son visage et de son sourire habite encore au milieu de nous.

Mais nous ne sommes pas venus ici ce matin pour réveiller des douleurs. Nous sommes ici pour retrouver les traces qu'a laissé, dans nos mémoires et dans nos cœurs, quelqu'un qui nous fut si proche. Refuser d'oublier définitivement et tirer les leçons de nos expériences humaines, c'est vouloir continuer à vivre en mettant en avant pour nous-mêmes tout ce que nous avons apprécié chez celui qui nous a quittés trop tôt.

Sa joie de vivre, son sens de la famille, sa conscience professionnelle, sa fierté d'être militaire et sa mort en service commandé servent désormais de point de repère à tous ceux qui désirent poursuivre leur carrière avec le même enthousiasme que lui. La vie d'Olivier nous rappelle que les qualités humaines, la compétence professionnelle et la prudence font le bon soldat.

Se souvenir, faire mémoire, n'est-ce pas pour nous une invitation à regarder en avant et à mettre en pratique ce que nous avons trouvé de remarquable dans la vie de l'autre ?

Le métier de militaire n'est pas toujours très apprécié par nos concitoyens et il risque d'être marginalisé encore plus dans les années à venir. Tout cela au moment où on lui demande de plus en plus d'engagements au service de la paix et au service des victimes de la violence.

Le métier de militaire comporte des risques. Olivier et les milliers de militaires engagés par notre pays depuis des années dans les missions humanitaires en ont conscience. Le plus pénible pour eux c'est de savoir que leur famille en sera la première victime. Elles paient le prix fort de la paix et elles sont en droit d'attendre notre soutien et notre solidarité lorsque le malheur les frappe.

Il y a quelques instants, dans l'évangile, Jésus parlait d'amour et de don de sa vie pour ses amis. Ce sont les matériaux pour construire du neuf et du plus beau autour de nous. Chacun à sa façon rêve d'apporter sa pierre à la construction d'un monde où la violence et l'égoïsme n'auront plus le dernier mot, d'un monde où le respect de l'autre, l'ouverture, le dialogue, la tolérance et la solidarité sont plus que de simples mots et deviennent enfin des réalités visibles.

Dans quelques instants nous allons entendre cette parole de Jésus : "Ceci est la coupe de mon sang, le sang versé pour vous et pour la multitude en rémission des péchés" c'est-à-dire pour que nos péchés se changent en bonté et en respect.

Nous nous rappelons la mort de Jésus qui est la mort d'un innocent, quelqu'un dont il est écrit que "partout où il passait, il faisait le bien" et nous y associons la mort d'Olivier pour que nous devenions les ouvriers de leur rêve d'un monde plus juste et plus fraternel. Ce rêve, n'est-ce pas aussi le nôtre au plus profond de nous-mêmes ? Et le Seigneur ajoute : "vous ferez cela en mémoire de moi !". C'est une mission qui nous est confiée aujourd'hui.

Chaque fois que le Seigneur rassemble ses amis autour de sa table, c'est cette mission là qu'il leur confie. Chaque fois que nous mangeons le Corps du Christ nous manifestons que nous acceptons cette mission. Le Seigneur devient notre force pour que nous ayons le courage d'être des citoyens responsables, des hommes et des femmes de concorde, des êtres humains qui se respectent dans leur différence et qui peuvent tendre la main vers tout homme qui est dans le besoin . "Faites cela en mémoire de moi !" nous disent aujourd'hui Jésus, Olivier et tant d'autres innocentes victimes. Nous nous rappelons la mort du Seigneur mais aussi sa résurrection car la mort n'a pas eu le dernier mot. L'amour est plus fort que la mort !

AVIS DE RECHERCHE

Vous avez effectué votre service militaire :

- ⇒À la caserne Trésignies,
- ⇒À la Compagnie B du 2^{ème} Chasseurs à Pied,
- ⇒Vous appartenez à la levée du 01 juin 1967,

Dans ce cas, cet AVIS DE RECHERCHE
vous concerne directement !

Prenez contact dès que possible et après 18 heures à l'un des
numéros de téléphone suivants :

069/45.55.51 ou 069/57.86.79

AVIS DE RECHERCHE

La fraternité d'armes n'étant pas un vain mot, nous diffusons
dans la présente l'avis de recherche suivant :

1er Guides au KATANGA en 1960 :

Nous recherchons les adresses des anciens de l'Escadron de
Marche du 1er Guides au KATANGA en juillet et août 1960.
Nous souhaitons organiser prochainement une réunion pour
le plaisir de se revoir et de rassembler nos souvenirs.

Contactez l'Adjudant Chef e.r Franz ROLAND à l'adresse
suivante :

45 Rue de Gosselies, 6183 TRAZEGNIES
N° Tel : 071/45.98.24"

Lui fournir, votre nom, votre prénom, votre adresse et votre
N° de téléphone.

Le banquet de l'année

Ce 02 mars, à l'issue de l'assemblée générale, quelques deux cents convives ont pris place autour des tables superbement dressées aux couleurs des Chasseurs à Pied dans le réfectoire de l'école de La Garenne.

À l'apéritif, le président de l'ANCAP, le Major e.r Dupuis prend la parole pour souhaiter la bienvenue aux invités. Il souligne spécialement la présence du représentant du Bourgmestre de Charleroi, des Chefs de Corps de la Cie QG-2Ch et du Régiment des Chasseurs à Pied de la Province du Hainaut, des présidents et membres d'associations patriotiques amies et d'un groupe d'anciens du 2Ch, miliciens à la Cie B (au moment où le "Sgt Dupuis" sévissait !)

Après avoir remis un bouquet de fleurs à Madame Colin, marraine des Chasseurs et à Mademoiselle Lucas, organisatrice de la tombola, le président donne lecture du message adressé à S.M. le Roi et invite l'assemblée à chanter la Brabançonne.

Le repas est délicieux et l'ambiance musicale déclenche illico danses et farandoles.

On peut remarquer que le bar, géré par nos amis du 2^{ème} Chasseurs 14-18 de Jumet, fonctionne bien !

Et lorsqu'en fin de soirée il faut se séparer, on promet de se revoir bientôt à l'occasion de l'une ou l'autre des futures manifestations. (NDLR : voir Cor de Chasse 1/2002)

Merci à ceux et celles qui ont contribué au succès de cette belle journée avec une pensée particulière pour le Commandant Boiteux, hospitalisé, qui a lancé l'organisation du banquet. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Chronique de la Cie QG-2 Ch



Spécial BELUROKOS



Bonjour à toutes et à tous,

Déjà effectués : 70 Plus que : 58

Nous parlons bien sûr de jours. Et oui, nous avons passé le cap de la moitié et nous sommes maintenant sur l'autre versant de cette montagne appelée BELUROKOS 8. Il faut reconnaître que la montée a été parsemée d'embûches, mais nous les avons, tous, surmontées avec succès.

Le moment le plus pénible, après le départ et la séparation avec les personnes que nous aimons et que nous chérissons, fut, sans conteste, les fêtes de fin d'année. Passer Noël et la nouvelle année loin de chez soi, dans un pays aussi pauvre et aussi triste que le KOSOVO, n'est pas pour remonter le moral du militaire (même le plus costaud). Certains ont craqué mais, grâce aux copains et aux collègues, ils ont surmonté cet obstacle.

Nous, les Transmetteurs, avons fait bloc et sommes restés ensemble pour affronter ce passage très pénible. Il faut reconnaître que nos cuisiniers ont réellement fait des prouesses pour nous servir un repas de réveillon digne des plus grands maître queux. Chapeau à toute l'équipe !

Les Transmetteurs, perdus dans la montagne, n'ont pas été oubliés. Nous avons fait le maximum pour qu'ils ne se sentent pas trop seuls... je pense que nous avons réussi ! Ce sont dans des moments pareils que l'on reconnaît cet esprit qui est le nôtre : solidarité ; ne pas baisser les bras, se soutenir moralement et surtout être à l'écoute de l'autre.

Mais malgré tout, une chose nous a manqué... à tous : la présence de l'épouse, l'époux, l'amie, l'ami , les enfants,... la famille.

Maintenant, les fêtes sont loin, le mois de Janvier est derrière nous. Il nous reste encore un moment délicat à passer : la fête des amoureux, et, pour ne pas déroger à la règle, nous serons-une fois de plus-loin de l'être cher !!!



Il nous restera à affronter le mois de Mars qui sera surtout axé sur la préparation de la remise-reprise avec nos collègues du BELUROKOS 9.

A l'heure où je vous parle, il est plus que probable que la majorité des Marchois rentreront avec l'avion du 1^{er} Avril; mais attention, rien n'est officiel ! Ne programmez rien dans l'immédiat ! Attendez les nouvelles qui vous parviendront en temps utile.

Ci-contre :le CEM, le LtCol BEM CHARLOT

Le personnel de la Compagnie Quartier Général/ 2^{ème} Chasseurs à Pied (Cie QG/2 Ch), ainsi que celui de l'Etat-Major (EM), se porte bien.

Le Chef d'Etat-Major (CEM) est pareil à lui-même, je conseille à mes collègues de l'EM de profiter au maximum de cette période «calme» car la tension risque d'augmenter à son retour !

Je n'ai pas beaucoup de contact avec les autres « potes » de MITROVICA, si ce n'est avec Michel (VEKEMANS) que je rencontre souvent à LEPOSAVIC et qui me titille toujours avec les résultats du Standard... nous serons quand même champion !!! Il suffit de demander l'avis à l'une de ses filles ! A NOTHING HILL, où le Caporal Chef MORDANT a élu domicile, tout va bien. Il s'est parfaitement intégré au sein du Pool Classe III... Il a la pêche.



le Cpl Chef MORDANT

Ci-contre : l'Adjudant VEKEMANS

Perdus au sommet du Mont « CN11 », nos deux Gaulois, Jean-Michel (DURY) et Dimitri (NOIRET), ont dit au revoir à leurs anciens collègues français et ont depuis accueilli la nouvelle « équipe ». Que Mme DURY soit rassurée, il va bien ! Il existe dans ce centre nodal une ambiance vraiment extraordinaire. Jean-Michel a maintenant l'accent du midi : en l'écoutant, on se croirait en vacances ! Dimitri reste égal à lui-même : discret et toujours prêt à rendre service.



Ci-dessus, de g. à dr. : 1 Sgt Maj DURY, l'Adjt Chef SAINTVITEUX et Cpl Chef NOIRET.



Ci-contre, 1 Sgt Chef COLONVAL

Sur l'autre sommet, notre ami Jean (COLONVAL) règne en maître sur les relais radio belge et roumain. Ils ont accueilli avec Philippe (RIGA) la relève française; d'après Jean, l'équipe est meilleure que la première. Cela signifie pour eux une fin de mission paisible.

Philippe a du ralentir la pratique du sport suite à de petits problèmes musculaires.



Ci-dessus : Cpl Chef RIGA



Henri (MASU) se porte bien. Il m'a avoué il y a peu que c'était la mission de trop..., mais son moral reste bon... Toujours très discret et disponible!

Le Commandant ROMAIN est souvent sur les routes: normal comme Officier de liaison (Offr Ln).

Ci-dessus : 1^{er} Cpl Chef MASU

Merci à Madame pour les petites douceurs qu'elle lui a envoyées pour son anniversaire... on s'est régalé!

Il me reste à vous parler du dernier gaulois -votre serviteur- mais comme je me veux modeste,... je ne dirai rien à mon sujet.



Ci-dessus : Cdt ROMAIN



Je tiens à présenter mes excuses aux familles qui n'apercevront pas leur militaire sur le film vidéo... pas facile de voir tout le monde!

Il me reste à vous souhaiter à toutes et à tous une bonne après-midi, une pensée à toutes les épouses qui supportent nos trop longues absences et à qui l'on devrait offrir la médaille du mérite!

Si la Marraine est présente, je lui adresse mon cordial bonjour et je demande à l'Adjudant de Corps (RSM), l'Adjudant Chef WUIDART, de lui faire une grosse bise de notre part.

Amitiés du KOSOVO,

SAINTVITEUX Serge
Adjudant Chef

Message transmis à l'occasion de l'Info Familles du 03 février 2002.

1. Description générale:

Voici à présent une présentation des lieux où évoluent nos militaires.

Le KOSOVO se situe à 1500 Km de la Belgique, soit environ 1 ½ heure d'avion de BRUXELLES.

Le Battle Group répondant au doux nom de BELUROKOS 8 occupe trois cantonnements : deux autour de LEPOSAVIC et un plus au Nord. Un groupe est intégré au sein de l'Etat-Major de la Brigade française déployé à MITROVICA.

2. Description détaillée :

a. CENTER CITY (Centre Ville) : (à dr. : entrée du Cant)



Situé au milieu de la ville de LEPOSAVIC, nos militaires vivent avec la population et contribuent à sa protection et à sa sécurité.
Bien sûr, militairement parlant, ce n'est pas sécurisant me direz-vous !
Ne vous inquiétez pas, il n'y a pas eu de problèmes.

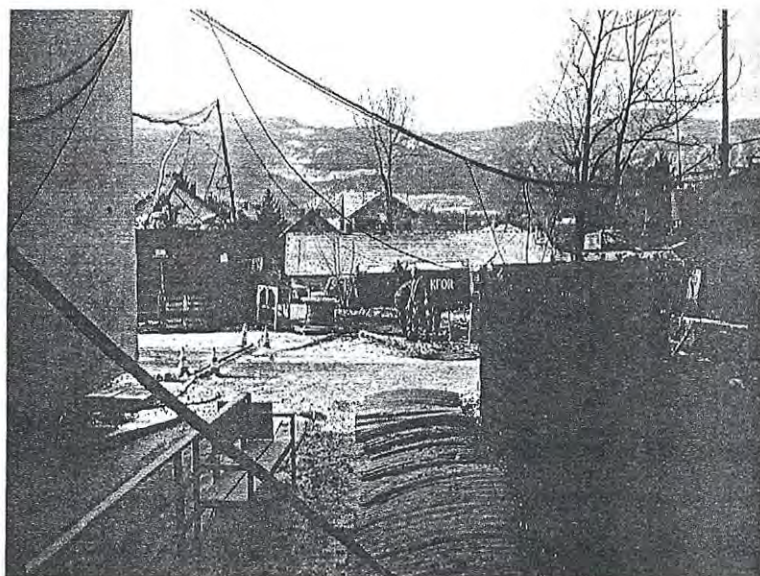
Ce cantonnement comprend :

- ⇒ l'Etat-Major (EM) BELUROKOS ;
- ⇒ une Compagnie Etat-Major et Services (Cie EMS) ;
- ⇒ le Commandement de la Compagnie Logistique (Comdt Cie Log),
ainsi qu'une partie des ateliers ;
- ⇒ Un Peloton Eclaireurs (PI Ecl), PI qui dépend directement du Bataillon.

Il s'articule autour d'un ancien silo autour duquel ont été installés des logements (building, containers avec sanitaires). Comme Mess, des containers «cuisines» ont été construits.

Vue interne de Center City (Photos ci-dessus).





b. WHITE PLAINS :

Ce cantonnement, au milieu de nulle part, permet de décentraliser une partie des moyens vers le Nord. Il comprend une compagnie d'infanterie mécanisée renforcée d'un peloton d'infanterie.

Ce cantonnement a été créé exclusivement à partir de containers.



c. NOTHING HILL :

Situé à la sortie Sud de LEPOSAVIC (+/- 8 Km de Center City), c'est le plus grand des Cant.

Il comprend :

- ⇒ l'Esc Recce 4 ChCh (Escadron de Reconnaissance du 4^{ème} Chasseurs à Cheval), composé de : EM Esc, trois PI Recce, le PI LUX et un PI Inf Mec; au total 153 Pers.
- ⇒ La Cie roumaine (87 Pers) ;
- ⇒ un Det Gn (Détachement Génie) du 67 Cie Gn + des spécialistes ;
- ⇒ un élément de la Cie Log ;
- ⇒ des éléments d'appui (transmission et service médical).

d. MITROVICA :

Photo ci-dessous: le groupe commandé par le Lt Col BEM CHARLOT.



Au sein de l'Etat-Major de la Brigade Française Nord, les belges y occupent des fonctions dans les Cellules Opération, Logistique et Relation avec la Presse.

En outre, un détachement de liaison commandé par le Lt Col BEM CHARLOT assure le contact avec le bataillon BELUROKOS.

e. PETROVEC :

Aéroport de SKOPJE, c'est par cet endroit qu'arrivent le ravitaillement et le personnel amenés par air. Une compagnie logistique renforcée y est déployée afin d'assurer l'appui nécessaire au BELUROKOS. Le peloton transmission y a également deux représentants.

Photo ci-dessous :
une vue de l'intérieur du Cant avec, à g., le Cpl Chef LEROY Fabienne.



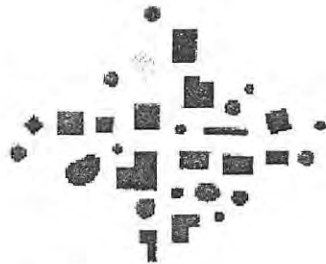
f. Agrandissement de la zone du BELUROKOS :

Le Ministre de la Défense a donné son accord à l'extension de la zone vers le SUD suite au retrait du contingent des EAU (Etats Arabes Unis). La zone est ainsi augmentée de 30 % (+/- un carré de 15x15 Km) !

Il est à noter qu'une majorité albanophone vit en ces lieux et que des camps d'entraînement de l'UCK y étaient déployés ! De plus, c'est une vallée difficile d'accès. Des vallées secondaires remontent à +/- 1700m ! Cela provoque des difficultés pour assurer les liaisons radio et rend les déplacements lents et difficiles.

A bientôt,

JL STILMANT
Maj
Chef de Corps



**FORTIS
BANQUE**

Service Clientèle, 020/20.20.20



Le 26 Juin prochain auront lieu les FASTES annuelles et
la Remise de Comdt de
la Compagnie Quartier Général – 2^e Chasseurs à Pied.

Endroit :

Caserne TRESIGNIES à CHARLEROI

Programme :

10 Hr 45 : Mise en place des Invités
11 Hr 00 : début de la cérémonie
12 Hr 00 : Réception « All Ranks »
13 Hr 30 : Repas

INVITATION CORDIALE A TOUS

Nous vous demandons de bien vouloir nous retourner le talon réponse pour le

31 mai 02 au plus tard

au Secrétariat de la Compagnie à l'adresse reprise ci-dessous.

Concernant le repas, une somme de 20 € sera versée sur le compte ci-après

à titre d'inscription :

Compagnie Quartier Général – 2^{ème} Chasseurs à Pied
Caisse Services Particuliers
Camp Roi Albert
6900 MARCHE-EN-FAMENNE
Compte N° 001-2005858-71



Talon réponse

Je soussigné.....

participerai – ne participerai pas *

à la remise de commandement en
la Caserne TRESIGNIES le 26 Juin 02.

Je serai accompagné de.....personnes.

Je participerai – ne participerai pas* au repas.

Je verse la somme de 20 € x Personnes ;

d'où un montant total de..... €.

*Biffer la mention inutile.



N'hésitons pas à soutenir ceux qui
n'hésitent pas à se mouiller.

DONNONS À L'AVENIR TOUTES SES CHANCES



Esprit, Traditions et Souvenir

1914 : LES 1^{ER} ET 4^{ÈME} CHASSEURS À PIED COMBATTENT À LIÈGE

Le 03 août 1914, les 1^{er} et 4^{ème} Régiments de Chasseurs à Pied quittent la garnison de Charleroi à destination de HUY avec la mission de défendre les ponts de la Meuse entre ANDENNE et ENGIS. Ils font partie de la 15^{ème} Brigade mixte.

Le 05 août, la Brigade reçoit l'ordre de se porter vers LIEGE pour y prêter main forte à la 3^{ème} Division d'armée du Général LEMAN. Ainsi, les 1^{er} et 4^e Chasseurs arrivent dans la cité ardente dans la soirée où ils sont accueillis par une population enthousiaste.

A ce moment, le fort de BONCELLES et diverses unités d'infanterie, dont le 9^{ème} de Ligne, sont au contact des 38^{ème} et 43^{ème} Brigades Allemandes dans le Bois Saint Jean entourant le SART TILMAN.

L'ennemi étant sur le point de réaliser une percée qui lui permettrait de dévaler sur OUGREE, le 1^{er} Chasseurs est envoyé vers SART TILMAN en vue d'exécuter une contre-attaque et de contrecarrer ainsi la manœuvre ennemie.

Le mouvement se fait de nuit, sans reconnaissance préalable. Un détachement d'avant-garde précède le gros du Régiment.

Au fur et à mesure que l'on approche de SART TILMAN, ce détachement croise des blessés, des éléments coupés de leur unité et complètement désorientés. Des morts gisent par centaines le long de la route suivie par les Chasseurs témoignent de la violence des engagements des heures précédentes.

Néanmoins, et malgré des tirs meurtriers, le 1^{er} Chasseurs parvient à s'installer dans le Bois Saint Jean.

Le 06 août, des combats terribles vont opposer les belligérants. Des positions sont prises et perdues à plusieurs reprises au prix de combats à la baïonnette. Les tirs de mitrailleuses fauchent impitoyablement les vagues d'assaut, notamment celles qui tentent de conquérir la Cense Rouge qui changea plusieurs fois d'occupants.

Finalement, alors que l'issue du combat semble favorable pour les Chasseurs, l'ordre de repli est donné dans la soirée du 06 août en vue de franchir la Meuse via le pont de Selessin. Mais celui-ci est tombé aux mains de l'ennemi. c'est le 4^{ème} Chasseurs qui se charge de la contre-attaque sur le pont ce qui lui permit de capturer un officier, dix sous-officiers et cent trente-neuf soldats allemands.

Les Chasseurs payèrent un lourd tribut lors de l'épopée du SART TILMAN : sept officiers et cent et cinq sous-officiers et Chasseurs y laissèrent la vie.

Citons ici quelques uns de ces héros dont nous avons pu retrouver l'identité dans les récits de ces journées tragiques :

- ★Capt – Cdt HENSEVAL,
- ★Capt – Cdt FLEURACKER,
- ★Capt VEGEYNST,
- ★Capt KUCK,
- ★SLt SOHIER,
- ★SLt DUFRANE,
- ★Adjt JACQUES,
- ★Sdt LAUWERS.

LE DRAPEAU BELGE N'EST PAS CELUI DE LA CONSTITUTION

"Merci à Monsieur VOHY d'avoir bien voulu nous proposer cet article"

La Belgique ne serait pas la Belgique si aucun doute ne subsistait sur les couleurs nationales.

"Car" ainsi est-il spécifié, encore actuellement, dans notre Constitution – "La Nation belge choisit les couleurs rouge, jaune et noir ...". Le Gouvernement provisoire, le 23 janvier 1831, décrétait que ces couleurs devaient être verticales.



Les spécialistes en drapeaux sont formels : on décrit les couleurs d'un drapeau en partant du mât. Cet usage existait déjà en 1830, ce qui veut dire que suivant la Constitution belge, notre drapeau devrait être : rouge, jaune et noir et non noir, jaune et rouge.

Bonne blague belge ? Apparemment ! Le responsable en est le ministre de la Défense nationale, Charles de Brouckère qui, le 13 septembre 1831, communiqua à la Flotte belge que le noir du drapeau devait être placé du côté du mât. Une nuance qui, par hasard, n'a jamais été reprise par la Constitution.

Mais d'où viennent ces trois couleurs ? Du Brabant, noir et jaune ; du Hainaut, rouge et jaune. Deux provinces qui se signalèrent spécialement au cours de la Révolution brabançonne, soulèvement contre notre souverain autrichien en 1789.

Quelques années plus tard, le 26 août 1830, le lendemain de la représentation de "La Muette de Portici" un drapeau aux couleurs

Le
s
a
v
i
e
n
-
v
o
u
s
?

françaises était hissé au balcon de l'Hôtel de Ville de Bruxelles pour marquer l'esprit révolutionnaire.

Deux patriotes, Lucien Jottrand et Edouard Ducpétiaux, estimèrent que le drapeau français ne pouvait être le drapeau de la Belgique.

Jottrand se souvint des soldats du Brabant portant le manteau noir, la veste rouge et le pantalon jaune. Sur ce, Ducpétiaux décida de faire fabriquer deux drapeaux portant ces trois couleurs. Mais les bandes étaient horizontales pour éviter qu'il ne ressemble trop au drapeau français.

Ainsi naquit le drapeau belge aux couleurs horizontales, rouge, jaune et noir. Toutefois le Gouvernement provisoire décréta quelques mois plus tard que ces couleurs devaient être placées verticalement, car l'ennemi d'alors était la Hollande qui avait un drapeau aux couleurs horizontales.

Les couleurs verticales furent donc reprises du modèle français.

LA COLONNE DU CONGRES

C'est par un arrêté royal du 24 septembre 1849 que la construction de la Colonne du Congrès fut décidée. L'architecte Joseph Poelaert en établit les plans.

SM le Roi Léopold I^{er} en posa la première pierre le 25 septembre 1850. Elle fut inaugurée par le Duc de Brabant, le futur Léopold II le 26 septembre 1859.

Le monument a une hauteur totale de 47 mètres et est surmonté d'une statue en pied de Léopold I^{er}, œuvre du sculpteur Geefs.

Les sculpteurs Geefs, Fraikin et Simonis ont réalisé les lions et les statues représentant nos libertés fondamentales.

A l'intérieur de la colonne, un escalier en colimaçon de 193 marches donne accès au sommet du monument.

Au pied de la colonne se trouve le tombeau du soldat inconnu, inauguré par S.M. Albert I^{er} le 11 novembre 1922. La veille, cinq cercueils contenant les dépouilles, non identifiables, de soldats tombés au champ d'honneur avaient été déposés dans une chapelle ardente à Bruges. On demanda à un aveugle de guerre, Mr Haesbrouck, de désigner le cercueil qui serait acheminé vers Bruxelles et placé dans le tombeau de la Colonne du Congrès.

Il désigna le deuxième cercueil en y déposant une couronne de laurier. Plus tard, on installa sur la dalle funéraire, une flamme qui brûlait en permanence. C'est l'architecte Malfait qui finalisa le projet.

(Résumé de l'article paru dans le Journal des Combattants de février 2002)



Générale de Banque

B
i
i
i
e
t
d
'
h
u
m
e
u
r

L'Euro !

On en a beaucoup parlé.

Maintenant il est là et on en parle toujours.

Il y a ceux qui n'en ont pas voulu et qui le regrettent : les Anglais, par exemple.

Il y a ceux qui l'ont voulu et qui, déjà, lui trouvent un tas de défauts : les Français, par exemple.

Il y a ceux qui proclament que l'Euro est le premier pas nécessaire à la construction d'une Europe forte, capable de prendre place dans le vaste marché mondial et de faire la nique au géant américain.

Mais il a ceux qui se demandent pourquoi on n'a pas commencé par faire l'Europe politique et/ou sociale avant de mettre en place l'Europe du fric : les Italiens se disputent à ce sujet.

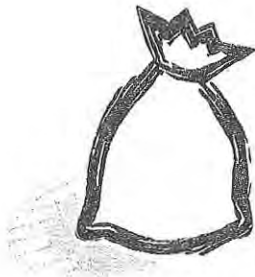
Il y a aussi ceux qui espèrent que la monnaie unique permettra à un plus grand nombre d'Européens de mieux vivre, mais il y a ceux qui croient dur comme fer que l'Euro va creuser davantage le fossé entre riches et pauvres.

Il y a également les nostalgiques qui persisteront jusqu'à leur mort à calculer dans leur ancienne monnaie nationale.

Bien ! Chacun est libre d'avoir son opinion.

Ce qui ne souffre pas de discussions, c'est de savoir que des centaines d'humains meurent de faim tous les jours, que des milliers de gosses fouillent les décharges d'immondices dans l'espoir d'y trouver un bout de pain pourri, que des peuples entiers attendent pour survivre le largage de vivre ou la distribu-





tion d'un sac de farine par une quelconque ONG.

Et là, que l'on parle en Euro, en dollars ou en yen, il y a cette effrayante réalité de la carence de la solidarité mondiale.

Les grandes puissances, lors de solennelles conférences, tiennent des discours altruistes mais manifestent des réticences hypocrites lorsqu'il s'agit de prendre des mesures concrètes.

Mais si l'on veut bien admettre que ce sont les électeurs, donc nous, qui mettent en place les grands responsables de nos destinées, ne pas réagir contre l'égoïsme forcené de la société de consommation c'est se rendre complice d'un crime contre l'humanité.



Que celui qui a des démangeaisons se gratte, ... moi le premier.

Le râleur



Nouvelles du Régiment Territorial des Chasseurs à Pied de la Province du Hainaut

L'année 2001 dans l'unité de réserve s'est bien passée ; nos activités de rappels de longs WII et le grand camp (trop court pour beaucoup) ont pris quelques petits changements. Quoi de plus normal puisque l'Etat-Major du Régiment s'est modifié en fonction du changement de Chef de Corps ainsi que d'autres promotions ... et comme on dit à Charleroi : "un nouveia ramon, ça ramonne toudis ben". Désolé pour les fautes, mais surtout, j'espère que cette réflexion sera prise dans le bon sens, car elle s'adresse à des personnes que j'apprécie beaucoup. Des activités sportives sont ainsi apparues pour notre plus grand bien : dropping, natation, tests de Cooper et ... on en redemande.

Une question nous hantait cependant en cette fin de 2001 en raison de cette nouvelle restructuration des Forces Armées ; quid des Régiments Provinciaux ... et du nôtre en particulier. Ouf ! on est "scappé", ils restent en place. Mais, fini les Escadrons de Reconnaissance, ils deviennent des Compagnies. Certains diront : enfin ils deviennent des gens bien ... et je vais m'attirer les foudres de certains, car je partage cet avis. Mais qu'importe, les CHASSIÛRS restent. La nouvelle "mouture" du Régiment sera la suivante : Un Etat-Major de Bataillon et quatre Compagnie d'Infanterie (du type Compagnie de garde) ; soit un total de plus ou moins 500 Chasseurs.

L'année 2002, quant à elle, comportera le même nombre de rappels qu'en 2001. Le premier se déroulera en mars à Marche-en-Famenne avec l'assistance de nos frères de l'active. Je pense qu'à cette occasion nous devrions encore nous rapprocher un peu plus d'eux car j'estime que nous ne les connaissons pas assez car le temps manque trop souvent.

J'espère que ces brèves nouvelles vous auront apporté quelques informations sur notre unité de réserve ; et il me reste à vous dire : A bientôt.

VANNIAMME L'Adjudant de Service



2^{ème} Chasseurs à Pied - L'Avenir

Comme "le Sphinx renaît de ses cendres", à la sortie de la Seconde Guerre Mondiale, le 2^{ème} Chasseurs à Pied revit le jour grâce à la dissolution du 2^{ème} Bataillon des Volontaires de Guerre de la 5^{ème} Brigade MERCKEM.

Interpellé par notre article "2^{ème} Chasseurs à Pied -- L'Avenir" paru dans le Cor de Chasse N° 115 d'Octobre 2001, Monsieur Joseph BREYER, Président de la Fraternelle Royale de la 5^{ème} Brigade d'Infanterie MERCKEM a rédigé pour leur revue "LE PETIT CHASSEUR D'IRLANDE" N° 170 de janvier – février 2002 l'article suivant que je livre, in extenso, à votre lecture et surtout à votre réflexion

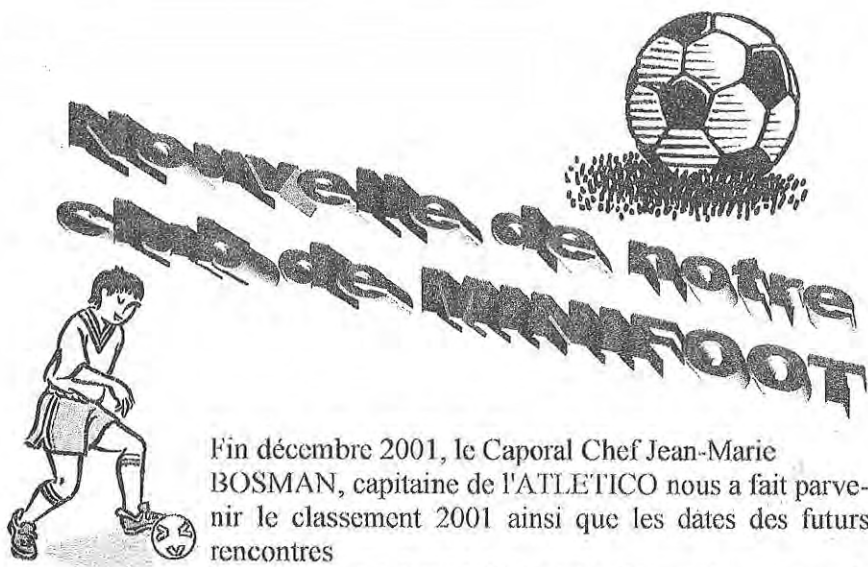
Que va t'il rester de notre glorieux Parrain – Régiment ... ??

Nous avons eu l'honneur de rendre vie au 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} Régiment de Chasseurs à Pied nés de la dissolution de nos 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} Bataillon lors de la disparition de notre 5^{ème} Brigade MERCKEM en 1947 et nous avons déploré au fil du temps les dissolutions successives des 1^{er} et 3^{ème} Chasseurs à Pied.

Il nous restait, à nous les Anciens, à défendre âprement la survie de notre glorieux 2^{ème} Régiment de Chasseurs à Pied qui depuis a du subir moult amputations pudiquement baptisées "restructurations de notre Armée" qui, en fait, l'on réduit au point de devenir simple Compagnie QG au sein de la 7^{ème} Brigade Mécanisée de Marche-en-Famenne.

S'il importe de nous soumettre au rang de "Grande Muette" dont a toujours été affublée une Armée dont nous fûmes l'ossature dès sa renaissance, notre qualité de Volontaire de Guerre rentré dans le rang de longue date nous autorise toutefois à déplorer la squelettique portion congrue d'une quarantaine d'hommes, et Dieu seul sait pour combien de temps encore, qui auront l'honneur de représenter un glorieux Régiment dont l'origine remonte au temps lointain de l'indépendance de la Belgique.

S'il est un fait indiscutable que l'optique militaire a du changer et s'adapter aux événements internationaux au cours des dernières décennies, par contre un tel comportement de la part de nos gouvernants n'est-il pas dangereux, irréfléchi et surtout inexplicable dans le contexte actuel international ?



Fin décembre 2001, le Caporal Chef Jean-Marie BOSMAN, capitaine de l'ATLETICO nous a fait parvenir le classement 2001 ainsi que les dates des futurs rencontres

(dont certaines feront déjà partie du passé, au moment où vous lirez ces lignes).

CLASSEMENT : _____➔

MATCHS DE CHAMPIONNAT / - 2^{ème} TOUR : _____➔

Le 09.02.02 après un match gagné avec le score de 5 à 3, un souper spaghetti réunissait dans une bonne ambiance une centaine de convives où l'on retrouvait, joueurs, familles, supporters ainsi qu' une petite délégation de l'ANCAP au Hall de LINCENT.

Je rappelle à tous nos membres que tous les matchs se déroulent dans le Hall de LINCENT et que leur présence est, bien sûr, la bienvenue.

CLASSEMENT:

Equipes		Joués	Gagnés	Perdus	Nuls	G.P.	G.C.	Points
1	N.U. LINCENTOISE	9	8	1	0	114	52	16
2	TRIO	9	6	2	1	72	48	13
3	R.A.S.S.	9	6	2	1	60	43	13
4	ATLETICO	9	5	2	2	53	49	12
5	AVERNAS	9	5	3	1	61	50	11
6	ORP	9	3	3	3	56	52	9
7	P.D.T.G.	9	3	6	0	48	58	6
8	GEER	9	3	6	0	45	78	6
9	ETOILE	9	1	8	0	27	82	2
10	AMBRESIN	9	0	7	2	59	83	2

MATCHS DE CHAMPIONNAT / 2ème TOUR :

Dates	Horaire	Equipes	
02.02.02	20hr00	AMBRESIN	ATLETICO
09.02.02	19hr00	ATLETICO	RASS
02.03.02	20hr00	LINCEN	ATLETICO
16.02.02	18hr00	ETOILE	ATLETICO
16.03.02	19hr00	TRIO	ATLETICO
23.03.02	19hr00	AVERNAS	ATLETICO
30.03.02	19hr00	ORP	ATLETICO
06.04.02	20hr00	RASS	ATLETICO
13.04.02	22hr00	GEER	ATLETICO
20.04.02	21hr00	ATLETICO	AMBRESIN
27.04.02	19hr00	PDTG	ATLETICO
04.05.02		Match de coupe	



DONS POUR LE MUSEE ET LA BIBLIOTHEQUE

Tous nos remerciements s'adressent à Monsieur NOCKERMAN qui nous a offert deux documents relatifs à la guerre 14-18 :

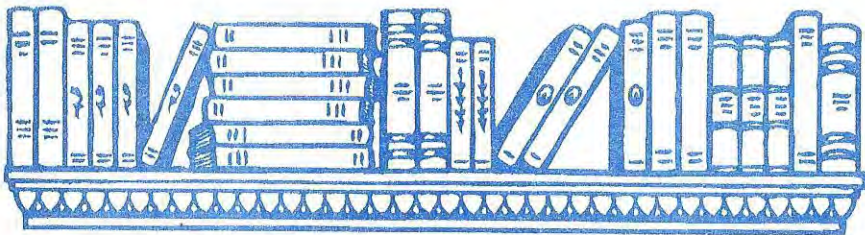
Un montage réalisé par la ville de Gosselies reprenant les photos des militaires tombés en 14-18.

Un souvenir d'Adolphe DEPASSE soldat au 4^{ème} Chasseurs à Pied.

Un grand merci à Monsieur DANDOIS du 12 Bon Fus qui nous a fait parvenir les documents suivant qui appartenaient à son beau-père qui en 1934 faisant partie du 2^{ème} Chasseurs à Pied :

Un brevet de tir de 1934.

Une photo de la même époque.



HORIZONTAL

1. Souvent ancien
2. Oter la poussière
3. Textile - Tas de déblais
4. Dépôt sur le dents
5. Aber - Direction - Ancien époux
6. Ville roumaine - Long temps
7. Force Terrestre - Se jette au bac Aluminium
8. Erbium - Vieille vache - Plusieurs jeux
9. Française en 1789, belge en 1930
10. Philosophie obscure

VERTICAL

- A Vieux vélo
- B. Tenaces
- C. Grimpas - Pas doublé
- D Avalé - Pas malin
- E. Corps brillant - Dieu des vents
- F. Endormeuse - Vieille cité
- G. Nous vivons - Vin mousseux
- H Préfixe latin qui signifie noir-Palmier
- I. Tomber en flocons - Oncle en case
- J. Envoyer un texte - Négation

→ Solution en dernière page

	A	B	C	D	E	F	F	H	I	J
1										
2										
3				■						
4										
5				■				■		
6					■		■			
7			■			■			■	
8			■			■				■
9										
10										

**M
O
T
S

C
R
O
I
S
E
S**

IN MEMORIAM

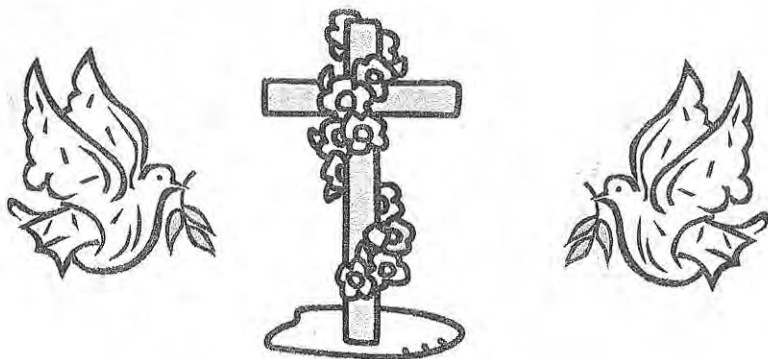
† Le 16 janvier 2002 s'éteignait dans sa 96ème année le Baron Thierry d'HUART.

Quel rapport avec les Chasseurs à Pied, se demanderont vraisemblablement certains.

Laconiquement, je répondrai en citant le nom d'une localité :
VONÈCHE.

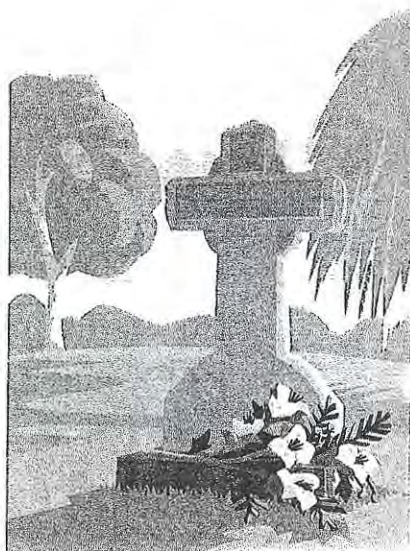
Pour rappel, c'est à VONÈCHE que chaque premier samedi de septembre nous commémorons le sacrifice du Lieutenant THILOME qui donna sa vie afin de permettre à son réseau de résistants d'échapper à une attaque allemande. C'est sur les lieux mêmes de ce combat qu'est érigé le monument rappelant cet événement. Monument situé au milieu des bois appartenant au Baron d'HUART. A chaque commémoration, le Baron d'HUART et son épouse sont présents et mettent à la disposition des délégations le moyen de transport "adéquat" pour parcourir les chemins forestiers entre la grand route et le monument.

A Madame la Baronne ainsi qu'à toute la famille du défunt, nous présentons nos chrétiennes condoléances.



- ✠ Monsieur Joseph DUBREUCQ de Gilly,
- ✠ Le Colonel e.r L. DEMARTHE de Bruxelles, ancien des 2^{ème} et 8^{ème} Chasseurs.
- ✠ Madame MARTIN Nelly, membre sympathisante et sympathique ; porte drapeau De la Fédération des Mères, Veuves et Orphelins de guerre
- ✠ Col Hre BURTON, ancien Chef de Corps 2e Chasseurs à Pied et ancien Président de l'ANCAP

Nous assurons les familles de nos plus sincères condoléances.



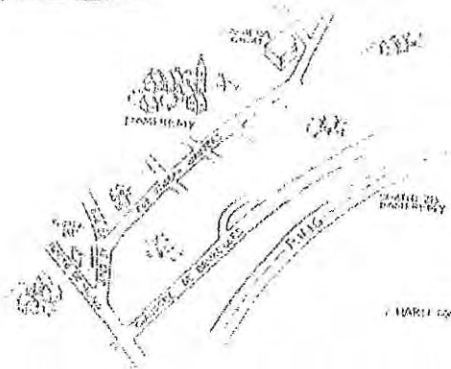
2 points de vente





Dampremy

Rue J. Wauters, 319
071/ 23 83 23

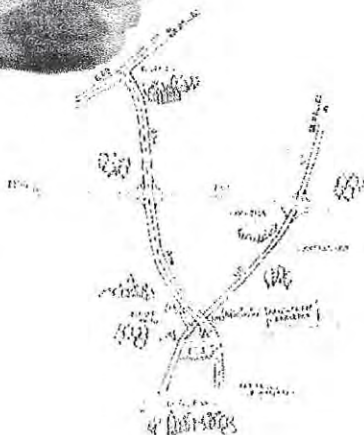


Les plus grands centres vélos de Wallonie!



Gosselies

Rue des États-Unis
(face à caterpillar)
071/34 62 50



MOTS CROISES

	A	B	C	D	E	F	F	H	I	J
1	C	O	M	B	A	T	T	A	N	T
2	E	P	O	U	S	S	E	T	E	E
3	L	I	N		T	E	R	R	I	L
4	E	N	T	A	R	T	R	A	G	E
5	R	I	A		E	S	E		E	X
6	I	A	S	I		E		E	R	E
7	F	T		D	E		A	L		R
8	E	R		I	O		S	E	T	
9	R	E	V	O	L	U	T	I	O	N
10	E	S	O	T	E	R	I	S	M	E

SOLUTION

Editeur responsable : Paul BASTIN - 161, Avenue VANDERVELDE - 6200 BOUFFIOLX
Secrétariat : Musée des Chasseurs Caserne Trésignies - 1E Av. Gal Michel - 6000 Charleroi



**TRIMESTRIEL
DEPOT CHARLEROI X**

Site Web

[HTTP://www.chasseurs-a-pied.com](http://www.chasseurs-a-pied.com)

E-Mail

Ancap@chasseurs-a-pied.com



Retour éventuel : Musée des Chasseurs à Pied
Adresse ci-dessus